

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 2

Register: Communications de la Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATIONS

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Henri Heer †

Le 6 décembre dernier, à l'âge de 67 ans, s'est éteint, après une longue maladie, M. Henri Heer-Huber qui fut longtemps Président du Conseil d'Administration de la Fabrique de Soieries **Heer et Cie** à Thalwil, Président du Conseil d'Administration de la Société Anonyme **Leu** et Membre du Conseil de Surveillance de la Société Suisse d'Assurances Fédérales sur la vie humaine, à Zurich.

Rappelons que M. Heer, pendant la guerre, conduisit avec succès, en France, des négociations relatives au ravitaillement de la Suisse et qu'il fit partie, de 1920 à 1932, du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Suisse en France, au sein duquel il représentait, avec beaucoup d'autorité et de distinction, l'industrie zurichoise des soieries. Il y a laissé le souvenir d'un homme d'une brillante intelligence et d'un grand dévouement à la cause des intérêts économiques franco-suisse.

Nous réitérons à Mme Heer, sa veuve et à ses anciens collaborateurs de la Maison **Heer et Cie** l'expression de notre vivesympathie pour la grande perte qu'ils viennent d'éprouver.

Prochaines réunions de la Compagnie :

Comité de Direction : Vendredi 11 mars 1938, à 17 h. 30.

Conseil d'Administration : Mardi 22 mars 1938, à 17 h.

État nominatif des membres :

Le Comité de Direction, dans sa séance du 7 janvier 1938, a homologué les démissions et nouvelles adhésions suivantes :

Démissions :

Association des Commerçants Lausannois, Lausanne; Barbey (Maurice), Valeyres-sous-Rances; Barth (Edouard), Paris; Bloch (Henri S.), La Chaux-de-Fonds; David (Roger), Paris; Fango C^o, Rapperswil; Francillon et Cie, S. A., Lausanne; Haerberling (Auguste), Deuil-la-Barre; Hasler, S. A., Berne; Naef (Jacques), Paris; Strubin (E. O.), Soleure; Vogel (M.) et Cie, S. A., Oerlikon; Associated Investments, Paris; Porter et C^o (H. G.), S. A., Paris.

Admissions :

Membres « actifs » :

Bobst (J.) et Fils, S. A., machines pour l'industrie du papier et du carton, Lausanne.

Kurt (Roger), représentant en grains, Lyon.

Mayet (Gustave), vente et construction de machines-outils, Morez-du-Jura.

Meyer (Maurice-Etienne), avocat, Lausanne.

Effectif au 30 décembre 1938. 1.232 membres

Démissions homologuées le 7 janvier 1938 14 —

1.218 membres

Admissions homologuées le 7 janvier 1938 4 —

Effectif au 7 janvier 1938. 1.222 membres

Païement des cotisations 1938

Il est rappelé que les cotisations sont à verser **dans le premier trimestre de l'année**. Ce paiement peut être effectué :

En France, soit par un versement en espèces ou par la remise d'un chèque en banque, à notre Secrétariat général (16, avenue de l'Opéra, Paris, 1^{er}) ou aux Secrétariats de nos Sections (à Lyon, 6, quai Général-Sarrail, et à Marseille, 7, rue d'Arcole), soit par un versement au compte de chèques postaux, à Paris, n^o 32.44;

En Suisse, soit à notre compte auprès de la Société de Banque suisse à Lausanne, soit par un versement au compte de chèques postaux à Lausanne, n^o 11.1072.

Pour le montant des cotisations, veuillez consulter le tableau de la page 49, reproduisant les nouveaux taux minimums votés par l'Assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 1937.

Renouvellement des cartes d'identité

Le Secrétariat général rappelle aux membres domiciliés dans le département de la Seine qu'il est à leur disposition pour s'occuper, en leur lieu et place, du renouvellement de leur carte d'identité; le délai pour ces formalités est de trois mois à compter de l'échéance de la carte. Toutefois, la plupart des cartes ont été établies jusqu'au 31 décembre 1939 et ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'elles peuvent arriver à terme à une autre date.

Rédaction de la « Revue Economique Franco-Suisse »

Les opinions émises par les collaborateurs réguliers ou occasionnels du Secrétaire général de la Chambre de Commerce suisse en France, chargé de la rédaction de la « Revue Economique Franco-Suisse », n'engagent pas la Chambre de Commerce suisse en France.

Déjeuner du mercredi

Le déjeuner suisse du mercredi a lieu chaque semaine, à l'hôtel Saint-Petersbourg, 33 et 35, rue de Caumartin, à 12 h. et demie. Le prix du déjeuner (boisson et service compris) est de 25 francs.

Le Home Suisse de Paris

Le Comité du Home Suisse nous charge de communiquer que le Home Suisse pour jeunes filles rouvrira, sous une nouvelle direction, au commencement de mars, 13, rue Hallé, Paris, 14^e (Métro Denfert-Rochereau).